tous les secours que mettaient à leur disposition la connaissance approfondie de la littérature sanscrite, et la fréquentation des Brâhmanes les plus instruits, n'ont pu déterminer avec plus de précision l'époque de Vôpadêva, il y aurait sans doute de la présomption de ma part à penser qu'il me sera possible d'éclaircir une question qu'ils ont laissée aussi obscure. Je remarquerai cependant d'abord que le premier de nos deux traités nous donne deux limites au delà desquelles il n'est pas possible de faire remonter Vôpadêva, et ensuite que Colebrooke, et ce traité même, nous fournissent le moyen d'en fixer une troisième au-dessous de laquelle il n'est pas permis de le faire descendre. La première est ce fait remarqué tout à l'heure, que Çamkara est antérieur à Vôpadêva. Il importe peu que le Pandit ait attribué à Çamkara une antiquité de dix-sept cents ans, relativement à l'époque où il écrivait lui-même. On sait qu'il y a parmi les Brâhmanes mêmes une notable divergence d'opinions touchant l'âge de ce grand théologien, et que les uns le disent contemporain du commencement de notre ère, tandis que les autres, et c'est le plus grand nombre, le font vivre dans la seconde moitié du viie et au commencement du viiie siècle. Ce qu'il nous suffit de constater ici, c'est que Vôpadêva est placé d'un commun accord longtemps après Çamkara Atchârya, dont l'époque, quelle qu'elle soit, est un point fixe que Vôpadêva ne peut plus franchir.

La seconde limite qui, si je ne me trompe, nous donne d'une manière presque certaine la date précise de Vôpadêva, est la mention du nom de Hêmâdri, que nos deux premiers traités désignent comme le patron de Vôpadêva, quand ils disent que cet auteur avait mis une de ses compositions sous le nom de ce personnage. La collection Mackenzie renferme en effet quelques traités qui portent ce nom, notamment le Dânahêmâdri,